

# CAP ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE (AEPE)



Formation certifiante

## Objectifs de la formation

- Obtenir le diplôme
- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- S'insérer dans un emploi durable

Le CAP "Accompagnant(e) éducatif(ve) petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le/la titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il/elle participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il/elle établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

## Contenu de la formation

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme, conformément au référentiel en cours de validité.

### Enseignements professionnels

Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

### Enseignements généraux

- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Prévention-santé-environnement

### Période de formation en milieu professionnel

#### Blocs de compétences

Pour le détail des contenus et modalités de chaque bloc de compétences, voir la formation spécifique

- CAP Accompagnant(e) éducatif(ve) petite enfance (AEPE) - Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- CAP Accompagnant(e) éducatif(ve) petite enfance (AEPE) - Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- CAP Accompagnant(e) éducatif(ve) petite enfance (AEPE) - Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

**Durée** (variable selon le type de contrat)  
600 heures en centre  
800 heures en entreprise  
1400 heures totales

#### Modalités de l'alternance

- Alternance 15j/15j Greta/entreprise selon un calendrier prévisionnel remis au stagiaire en amont.
- de 600 à 1200 h selon profil du candidat

#### Public visé

Tout public

**Code RNCP : 38565**

**Certificateur :** Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

**Date d'enregistrement de la certification :** du 30/11/2020 au 31/12/2028

**NSF : 332**

**ROME : K1303**

**Formacode : 44041**

#### Prix TTC

8700.00 €



**Taux d'insertion**  
Taux non significatif



**Taux de réussite**  
fin 2020



**Taux de satisfaction**  
Taux non significatif



## Prérequis

- Savoirs de base maîtrisés

Avoir un projet professionnel confirmé et validé dans ce domaine  
Dispense d'unités de formation en fonction du diplôme détenu  
Maîtrise des savoirs de base (expression écrite, calculs, biologie)

## Situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

[Contactez-nous!](#)

## Modalités et délais d'accès

entretien et test de positionnement

## Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :  
Contrôles en cours de formation (CCF)

Certification :  
Certificat d'Aptitude Professionnelle, délivré par le Ministère de l'Education nationale, Inscrit au RNCP  
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences  
Une attestation de fin de formation et/ou une attestation d'acquis pourra être fournie selon les conditions contractuelles.

## Niveau à la sortie de formation

- Niveau 3 (CAP, BEP, CFP du premier degré)

## Perspectives métiers et débouchés

Type d'emplois accessibles :

- En école maternelle ou accueil collectif de mineurs :  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant(e) éducatif petite enfance
- En établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :  
Auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant(e) éducatif petite enfance
- À domicile :  
Garde d'enfant à domicile, assistant(e) maternel(le) employé(e) à domicile, employé(e) familial(e) auprès d'enfant.

Pour en savoir plus, voir la fiche [France Compétences](#)

## Équivalences, passerelles et suite de parcours

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social.

Pour en savoir plus, voir la fiche [Onisep](#)